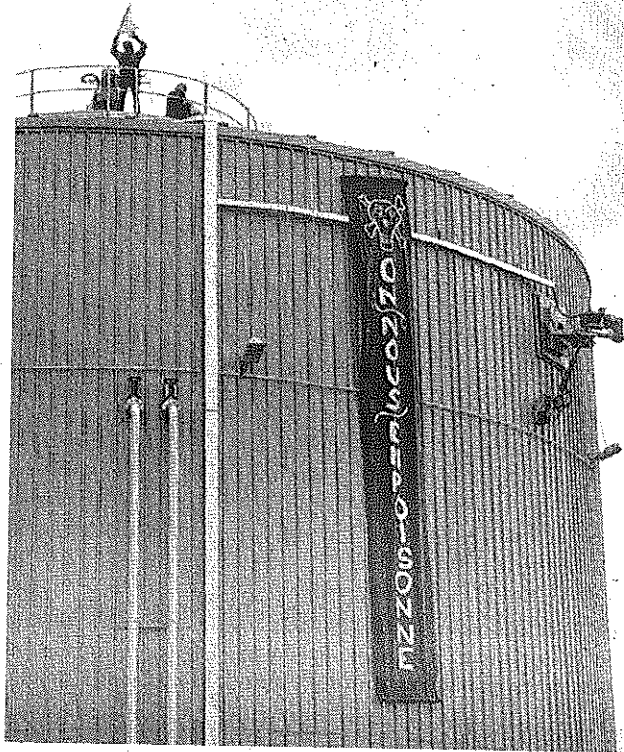


La Confédération Paysanne du Lot s'oppose au méthaniseur de Gramat

La Confédération Paysanne du Lot a occupé le site du méthaniseur de Gramat et bloqué son accès ce vendredi 15 décembre à l'occasion de la délocalisation historique de Matignon dans le département.

En raison de leur venue dans le département, la Confédération Paysanne du Lot a voulu interpeller le Premier ministre et son gouvernement sur le méga méthaniseur de Gramat. Pendant que quelques-uns déployaient une banderole « On nous empoisonne » sur le fermenteur, une dizaine de militants bloquait l'accès du site pour favoriser une rencontre avec le Premier ministre.

Communiqué : « Depuis plus d'un an, la Confédération Paysanne du Lot, le Collectif Citoyen Lotois et le GADEL, dénoncent un projet surdimensionné. La concentration de déchets prove-



Écrit sur la banderole : « On nous empoisonne »

nant de plusieurs départements sur un périmètre réduit entraîne un risque majeur de pollution des eaux. Du fait de la nature particulièrement filtrante du sol (karstique), les bactéries, métaux lourds, résidus de pesticides et d'antibiotiques se retrouveront directement dans les captages d'eau potable. Une procédure est en cours contre l'arrêté d'autorisation du projet contestant, en particulier, la validité du plan d'épandage sur des surfaces fragiles et nettement insuffisantes.

La Confédération Paysanne du Lot est favorable à une méthanisation locale « PAR ET POUR » les agriculteurs. Nous sommes d'accord pour méthaniser à Gramat les déchets des abattoirs de Gramat, mais pas ceux de Brive et de Montauban.

La Confédération Paysanne du Lot est mobilisée pour défendre la santé de tous les citoyens lotois.

« Le Causse n'est pas une poubelle ! »

MÉTHANISATION DE GRAMAT ET DE MAYRAC.

Les opposants se plaignent de ne pas avoir été reçus par le Premier ministre

L'association « AmiE, Alerte méthanisation industrielle Environnement » rassemble des habitants des causses de Gramat et de Martel. Elle sensibilise la population et les autorités publiques quant aux graves dangers que vont subir ces territoires « du fait, en particulier, des épandages des rejets (digestats) issus des installations de méthanisation industrielle de Gramat et de Mayrac ».

Réaction

« Les causses, fissurés, absorberont ces matières qui se retrouveront dans l'eau potable. Déjà, à Cahors, on boit de l'eau

en bouteille... Le 2 juin dernier, nous avons écrit à Nicolas Hulot, ministre, pour lui faire part de ces préoccupations. Un mois après nous recevions de son Cabinet une réponse polie de transmission à la Commissaire au développement durable. Aucun contact depuis... Dès l'annonce du déplacement du Gouvernement à Cahors pour une « Conférence nationale des Territoires », nous avons demandé par lettre au Préfet du Lot une entrevue avec Nicolas Hulot et à Huguette Tiegna, députée du Lot de s'entremettre à cet effet. Le Gouvernement est reparti, et nous n'aurons pas eu cette ren-

contre, ni même une réponse. Le silence a été opposé. Il avait pourtant été annoncé par le Premier ministre que l'ensemble du Gouvernement venait pour être à l'écoute de la population... L'annonce de l'accès au haut débit internet aurait aussi bien été faite à Romorantin ou ailleurs, dans ce type de grand-messe médiatique et communicationnelle. Le « territoire » des Causses du Lot est ainsi laissé à lui-même face aux dégâts causés par des entreprises privées dont l'une, qui s'est intitulée abusivement, et cyniquement, BIOquery, a reçu sans aucune contrepartie une subvention de la région

Occitanie de 2 500 000 € et va créer... trois emplois.

Nous allons continuer à nous exprimer, à interpeller, malgré le délaissement des autorités de l'État, qui ont autorisé cela, sans enquête sérieuse, et malgré le mépris de certains responsables politico-économiques locaux, mettant ainsi en danger la santé des habitants et de leur descendance ainsi que les équilibres naturels. »

■ Association « AmiE », Alerte méthanisation industrielle Environnement. Siège social : Mairie de Montvalent. Mail amie.metha@gmail.com.